Coalition Conservation

Mont-Kaaikop

Aimer. Protéger. Partager.

Rapport annuel 2019

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop - Bilan 2019

La Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop est dans sa septième année de démarches en vue de préserver le majestueux Mont-Kaaikop, 2ième sommet de la MRC des Laurentides, symbole identitaire patrimonial majeur. La Coalition est toujours motivée à obtenir la protection permanente du Mont-Kaaikop et les actions menées en 2019 concourent à atteindre cet objectif. Voici, ci-dessous, un bref résumé du bilan 2019, suivi d'un tableau regroupant par thèmes les principales actions réalisées au cours de l'année.

Au niveau politique, la Coalition a été très active auprès de ministères provinciaux et de municipalités régionales. Les actions visaient, notamment, à faire progresser le dossier de protection du Mont-Kaaikop et, suite une constatation par la Coalition que des coupes forestières illégales avaient été effectuées en 2018-2019 sur le Mont-Kaaikop, à exercer une vigie afin que son intégrité environnementale soit rétablie et que l'on applique rigoureusement la réglementation prévue dans un tel cas.

Au niveau de la sensibilisation à la protection de l'environnement, la Coalition a rencontré le milieu universitaire en présentant à nouveau le cas Kaaikop aux finissants-tes de génie forestier de l'Université Laval, afin de les sensibiliser sur le rôle des communautés dans la gestion de notre patrimoine forestier, nommément l'acceptabilité sociale. Par ailleurs, la Coalition a tenue une conférence de presse conjointe avec la Fondation David Suzuki, sous le thème *L'avenir du Mont-Kaaikop : foresterie ou réserve naturelle ?* Enfin, la Coalition a présenté l'avancement de son projet de conservation à plusieurs organismes et elle milite activement au sein de l'OBNL Éco-corridor Kaaikop-Ouareau, dont le but est de créer un corridor vert reliant les MRC des Laurentides et de la Matawinie.

Une importante étude économique réalisée. La Coalition a fait réaliser une importante étude économique par Eco2Urb, menée sous la supervision de M. Jérôme Dupras, docteur en géographie, professeur au département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais et chercheur à l'Institut des sciences de la forêt tempérée. M. Dupras est titulaire du prix Relève scientifique des Prix du Québec (nov. 2018) attribué à un chercheur de moins de 40 ans qui s'est démarqué par la grande qualité de ses recherches et de son leadership. Cette étude, dévoilée en février 2019 lors d'une conférence de presse conjointe avec la Fondation David Suzuki, conclut que protéger en permanence le Mont-Kaaikop permet d'augmenter la valeur des services écosystémiques liés aux activités récréotouristiques, aux habitats pour la biodiversité, à la valeur esthétique et aux services culturels autochtones. Bref, pour le Mont-Kaaikop, préserver est plus rentable que couper.

Un mandat essentiel de fin de parcours, basé sur les travaux de la Coalition, est en réalisation. La Coalition a confié à l'OBNL, l'Institut des Territoires, un mandat pour réaliser un plan de conservation et de mise en valeur des territoires du Mont-Kaaikop. Ce plan est en lien avec la finalité recherchée par la Coalition, soit la protection du Kaaikop et on ne parle pas de cloche de verre. De ce plan, ressortiront les zones d'affectations du territoire. Les principes directeurs qui guident l'élaboration de ce plan sont: 1- que l'on préserve l'actuel corridor forestier naturel, crucial à la connectivité de vastes zones régionales existantes de conservation, lesquelles assurent le maintien et le développement de la circulation faunique et biologique, 2- que la façade nord du Kaaikop, site emblématique de la charte du paysage culturel patrimonial régional, soit préservée, 3- que des sections du Kaaikop soient uniquement dédiées à la faune, afin qu'elle puisse transiger et s'y développer en toute quiétude, 4- que les sections du Kaaikop les plus riches en biodiversité soient protégées et dédiées à la recherche universitaire, 5- que le développement récréotouristique ordonné, durable et non invasif se poursuivre dans les limites de l'affectation territoriale qui sera prévue à cet effet, 6- que les municipalités régionales en tirent des revenus directs et indirects.

Au niveau du financement, la Coalition a reçu en 2019 plus de 8 000$, provenant de citoyens-ennes, de municipalités et de d'organismes à but non lucratif. Ce financement sert à compléter les études précitées et à réaliser des campagnes de caractérisation ciblées, des activités de communication, ainsi que pour services professionnels juridiques et administratifs. Depuis 2013, plus de 350 personnes et organismes, provenant de 75 municipalités du Québec, ont généreusement contribué financièrement aux objectifs de la Coalition (pour contribuer au financement : www.kaaikop.com).

Au niveau de la présence dans les médias, la Coalition a défrayé les manchettes à 9 reprises dans les médias nationaux parlés et écrits: Radio-Canada WEB et Première, La Presse+, Le Devoir, Le Journal de Montréal, LCN et CIME-FM.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop - Bilan 2019

Beaucoup d'énergie et de bénévolat et à cet effet, la petite équipe permanente de la Coalition a tenu, en 2019, 18 réunions de travail et a participé à 12 rencontres de travail avec l'OBNL Éco-corridor Kaaikop-Ouareau. Cumulativement, depuis 2013 la valeur du temps bénévole consacré par les membres de la Coalition dépasse largement les 400 000$ (à un t/h minimal de 25$).

Que nous réserve 2020? C'est la première fois au Québec qu'un groupe de citoyens-nes bénévoles documente avec cette profondeur un projet de conservation. Les travaux de la Coalition ont permis de détailler rigoureusement trois enjeux fondamentaux qui concourent à la sauvegarde du Mont-Kaaikop : l'acceptabilité sociale qui est très clairement en faveur de sa protection permanente, sa richesse environnementale unique, indispensable au maintien et au foissonnement de la biodiversité et sa valeur économique nettement favorable en étant protégé, versus que de procéder à des coupes forestières.

Le projet de conservation de la Coalition est un projet écologique répondant réellement à l'urgence climatique. Il s'inscrit dans une démarche appuyée par les experts de l'ONU : celle de prioriser la protection de territoires naturels existants riches en biodiversité et à fort potentiel de connectivité. C'est aussi un projet écologique qui est cohérent à la lutte aux changements climatiques et à l'effondrement actuel de la biodiversité, tout en étant porteur de retombées économiques et bénéficiant de l'acceptabilité sociale.

On annonce que l'année 2020 sera l'année de l'environnement pour le gouvernement provincial et dans cette circonstance, le cas Kaaikop est réellement une occasion à saisir!

En terminant, voici l'appel lancé en conclusion de la lettre de la Coalition envoyée au Ministre de l'environnement le 2 décembre 2019 :

La Coalition lance un appel au MERN, au MFFP et au MELCC, pour qu'ensemble nous réglions ce conflit environnemental qui perdure depuis trop longtemps. ***Il ne s'agit pas ici de créer un précédent issu d'une opposition citoyenne, ce n'est pas du tout ce que la Coalition recherche.***

La réalité est que tous les éléments sont présents pour justifier une décision favorable de protéger ce site. Rationnellement, si nous nous attardons uniquement aux faits démontrés, ***le premier élément à considérer est la qualité environnementale*** *du Mont-Kaaikop qui, par sa situation géographique, ses riches écosystèmes et la rareté de certains de ses éléments dans son secteur géographique, justifie sa protection.* ***Le deuxième élément à considérer est l'acceptabilité sociale*** *démontrée sans équivoque par la vive volonté d'une communauté, et d'une population plus large, de préserver ce joyau emblématique. Et c'est l'un des fondements importants de la création, en avril 2013, de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, de placer les citoyens-nes et les communautés au coeur de la planification forestière.*

Coté possibilités forestières, le Mont-Kaaikop ***c'est infime pour le MFFP*** *et les garanties d'approvisionnement pour les industriels forestiers. Mais* ***c'est énorme pour le maintien et le foisonnement de la biodiversité****.*

Le mot de la fin : nous tenons à souligner l'importance du support moral et financier que nous recevons de vous, les milliers de personnes, ainsi que les différents organismes qui appuyez notre cause. Nous vous en sommes très reconnaissants et vos gestes nous donnent encore plus de motivation à poursuivre nos démarches! Merci!

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2020!

-Claude Samson (Lantier), président
-Serge Hayman (Ste-Lucie-des-Ls),vice-président
-Diane Bellon (Lantier), trésorière
-Manon Bissonnette (Ste-Lucie-des-Ls), secrétaire
-Serge Chénier (Ste-Lucie-des-Ls), administrateur
-Robert Gravel (Val-des-Lacs), administrateur
-Dominique St-Laurent (Ste-Lucie-des-Ls), administrateur
-Anne Lauzon (Lantier), administratrice
-Jean Deschênes (Lantier), administrateur

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2019 : principales activités réalisées

		Interactions avec le milieu politique	But ou observation
1	2019-01-13	Réponse de la Coalition à la demande de commentaire de la municipalité de Ste-Lucie sur leur *Document Comité terres publiques et terres publiques intra-municipales* diffusé par la municipalité le 12 décembre 2018.	Recadrer les responsabilités entre la Coalition et la municipalité concernant le dossier de protection du Mont-Kaaikop, tel que décrit à la résolution d'appui de la municipalité et lancer une invitation à unir nos efforts en vue d'atteindre nos objectifs
2	2019-05-29	Participation à la scéance publique d'information du MFFP pour la mise à jour du PAFIO 2018-2025	S'assurer qu'aucun plan de coupes forestières n'est planifié au secteur Kaaikop
3	2019-06-01	Finalisation et présentation du document de présentation du projet d'éco-corridor Kaaikop-Ouareau (ÉCKO), dans lequel le Mont-Kaaikop est une zone très importante pour la circulation de la biodiversité.	Présenter le projet au Comité aires protégées de Lanaudière en vue de l'atteinte de la cible du Québec de 12%.
4	2019-07-16	Rencontre avec le nouveau dg-intérimaire de la municipalité de Ste-Lucie-des-Laurentides	Présenter l'avancement à ce jour du dossier Kaaikop et parler des enjeux pour la municipalité.
5	2019-07-25	Représentations auprès du MERN concernant un projet FQME-Interval d'implanter un vaste projet de pistes de ski alpin hors-piste au Mont-Kaaikop.	Déposer au MERN les arguments de la Coalition justifiant écologiquement et socialement de ne pas autoriser le projet de la FQME d'implanter un vaste réseau de pistes de ski alpin hors-piste au Mont-Kaaikop.
6	2019-08-12	Résolution municipale de Ste-Lucie-des-Laurentides concernant le projet de de ski alpin hors-piste de la FQME au Mont-Kaaikop.	Positionnement de la municipalité à l'effet que le projet de ski alpin hors-piste de la FQME au Mont-Kaaikop ne doit pas interférer avec les travaux en cours de la Coalition et que le schéma d'aménagement n'autorise pas ce type d'activité.
7	2019-11-14	Demande de vérification auprès du MFFP concernant des coupes forestières illégales réalisées en 2018-2019 au Mont-Kaaikop, directement sur sa façade patrimoniale et au sein du corridor de biodiversité.	S'assurer que l'intégrité environnementale du Mont-Kaaikop ne soit pas altérée.
8	2019-11-18	Rencontre avec le maire de Saint-Donat-de-Montcalm	Présenter l'avancement à ce jour du dossier Kaaikop, dont une partie est située sur le territoire de cette municipalité.
9	2019-12-01	Lettre au Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	Demander que le territoire du Mont-Kaaikop soit inscrit sur la liste des sites actuellement en analyse par le Comité aires protégées des Laurentides, comité qui a redémarré ses travaux en 2019.
10	2019-12-09	Relance et complément d'information au sujet de la demande de vérification du 14 novembre auprès du MFFP concernant des coupes forestières illégales au Mont-Kaaikop	S'assurer que le MFFP agisse en fonction de la loi sur l'Aménagement durable du territoire forestier concernant les coupes forestières illégales, qu'on ferme les pistes illégales et qu'on laisse la nature regénérer ce qui a été coupé.
11	Mensuelle-ment	La Coalition assiste régulièrement aux réunions publiques du Conseil municipal de Sainte-Lucie-des-Laurentides	Se tenir informé des enjeux municipaux et intervenir au besoin pour donner le point de vue de la Coalition et ou pour répondre à des questions.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2019 : principales activités réalisées

		Promouvoir et encourager les citoyens à la protection de l'environnement	But ou observation
1	2019-02-28	Conférence de presse conjointe Coalition et Fondation David Suzuki : L'avenir du Mont-Kaaikop : foresterie ou réserve naturelle ? Présentation d'une nouvelle étude évaluant les possibilités et limites économiques des deux scénarios.	Présenter les résultats de l'étude économique sur le Kaaikop (conserver ou couper) et faire le point sur 6 années de mobilisation de la Coalition.
2	2019-03-13	Présentation du dossier Kaaikop aux finissants 2019 en Génie forestier de l'Université Laval. (idem en février 2014, 2015 et 2018 pour les finissants de ces années).	Sensibiliser les futurs gestionnaires de notre forêt à l'importance de l'acceptabilité sociale et de la saine gestion en planification forestière.
3	2019-03-19	Rencontre avec des représentants de la Coalition Minerve .	Partager nos dossiers respectifs et voir pour unir nos forces en vue d'assurer une plus grande représentativité auprès des gouvernements provincial et régional (MRC).
4	2019-03-23	Présentation à l'AGA section Laurentides de Québec Solidaire : point sur 6 années de mobilisation de la Coalition, bilan foresterie au Québec après la loi d'avril 2013 sur l'Aménagement durable du territoire forestier du Québec et présentation du projet d'ÉCKO.	Présenter les enjeux pour le comté de Bertrand avec le projet de l'OBNL ÉCKO.
5	2019-04-06	Présentation à l'AGA de l'Association pour la Rivière Doncaster.	Présenter l'avancement à ce jour du dossier Kaaikop.
6	2019-06-07	Présentation à l'AGA d'Éco corridors laurentiens.	Présenter l'avancement à ce jour du dossier Kaaikop et introduire le dossier ÉCKO.
7	2019-06-22	Présentation à l'AGA de l'Association du 7ième Lac à Chertsey.	Présenter l'avancement à ce jour du dossier Kaaikop et résumer l'étude économique.
8	En continu	Participation importante de la Coalition à l'organisme à but non lucratif Éco-corridor Kaaikop-Ouareau (ÉCKO).	Mettre à profit l'expertise de la Coalition et aider à la sensibilisation de l'environnement et à des projets de développement durable au sein de nos MRC de villégiature Laurentides et Matawinie.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2019 : principales activités réalisées

Études confiées à des firmes externes			But ou observation
1	2019-02-06	Signature du contrat avec l'Institut des territoires en vue de produire un Plan de protection et de valorisation du territoire du Mont-Kaaikop.	Résumer les 3 enjeux documentés par la Coalition (social, environnemental, économique) et proposer une démarche afin d'obtenir un concensus avec toutes les parties impliquées.
2	2019-02-28	Dépôt de l'étude des chercheurs de la firme Eco2Urb portant sur l'analyse des services écosystémiques rendus par le Mont-Kaaikop, établissant les retombées directes et indirectes des milieux naturels du Kaaikop dans la comparaison de différents scénarios de coupes et de conservation.	Démontrer scientifiquement que, dans une région de villégiature comme les Laurentides, préserver est plus rentable que couper.
3	2019-10-27	Tenue d'un atelier participatif, dans le cadre de l'élaboration du plan de protection et de valorisation du territoire du Mont-Kaaikop (37 personnes ont participé à cet atelier).	Vérifier sur le plus petit dénominateur commun les visions territoriales, de sorte que le projet de valorisation et de protection du territoire du Mont-Kaaikop de la Coalition réponde aux besoins du plus grand nombre.

Financement de la Coalition			But ou observation
1	Au cours de 2019	La Coalition a reçu en 2019 la somme de 8 091$, provenant de citoyens-ennes, de municipalités et de d'organismes à but non lucratif.	Le financement obtenu sert à payer une partie des coûts reliés à l'étude en cours concernant l'élaboration d'un Plan de protection et de mise en valeur des territoires du Mont-Kaaikop.
2	Depuis 2013	Depuis 2013, plus de 350 personnes et organismes, provenant de 75 municipalités du Québec, ont généreusement contribué financièrement aux objectifs de la Coalition.	À ce jour, 82 500$ a été investi en études et en achat de biens et services, de sorte que les enjeux environnement, acceptabilité sociale et économie ont été très bien documentés et convergent nettement pour la protection du Mont-Kaaikop.
3	Au-delà de 2019	La Coalition a besoin de financement additionnel pour documenter (caractériser) plus en détail son projet de conservation et pour assurer le maintien de l'intégrité des écosystèmes présents actuellement au Mont-Kaaikop.	À réaliser : campagnes de caractérisation ciblées concernant la faune et la flore. Dotation d'un fond pour des activités de communication et des services juridiques.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bilan 2019 : principales activités réalisées

La Coalition dans les médias écrits et parlés			Référence
1	2019-02-28	Article de presse écrite Radio-Canada, de Andrée-Anne Côté-St-Laurent, journaliste de Radio-Canada " Couper la forêt du mont Kaaikop ne serait pas rentable, selon une étude " Diffusion WEB et radio Première.	https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1155882/foret-mont-kaaikop-etude-rentabilite-protection-laurentides
2	2019-03-12	Article de presse écrite dans la revue Espace " Le Mont-Kaaikop, plus rentable vivant que rasé "	https://www.espaces.ca/articles/5433-le-mont-kaaikop-plus-rentable-vivant-que-rase
3	2019-03-12	Radio CIME FM , entrevue avec Claude Samson, président de la Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop.Thème : le point sur le Mont-Kaaikop	http://kaaikop.juliengs.ca/mont_kaaikop_1551886366436586.mp3
4	2019-03-26	Radio CIME FM , entrevue avec Pier-Olivier Boudreault, biologiste à la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec). Thème : Aires protégées : le gouvernement et son «monstre à trois têtes» posent problème	https://www.cime.fm/nouvelles/politique/203779/aires-protegees-le-gouvernement-et-son-monstre-a-trois-tetes-posent-probleme
5	2019-03-30	Article de presse écrite dans Le Devoir, texte de Nathalie Schneider. " Bénéfice nature du Mont-Kaaikop "	https://www.ledevoir.com/vivre/voyage/550927/escapade-benefices-nature
6	2019-04-01	Article de presse écrite dans Le Devoir, texte de Gérard Szaraz, ingénieur forestier et ancien Forestier en chef du Québec. " Les arbres qui cachent la forêt "	https://www.ledevoir.com/opinion/libre-opinion/551126/les-arbres-qui-cachent-la-foret
7	2019-04-08	Article de presse écrite dans La Presse+, texte de Marie Tison. " Le Mont-Kaaikop en sursis "	https://www.lapresse.ca/sports/201904/07/01-5221272-le-mont-kaaikop-en-sursis.php
8	2019-06-09	Article de presse écrite dans Le Journal de Montréal, texte de Charles Lecavalier, entrevue avec la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec). " Territoire québécois: huit secteurs à protéger pour rattraper le retard "	https://www.journaldemontreal.com/2019/06/09/huit-secteurs-a-proteger-pour-rattraper-le-retard-du-quebec
9	2019-10-20	Article de presse écrite dans Le Journal de Montréal, texte de Hugo Duchaine. " Des citoyens dénoncent la bureaucratie à laquelle ils se heurtent depuis des années " Diffusion journal papier et télé LCN.	https://www.journaldemontreal.com/2019/10/20/des-delais-exasperants-pour-proteger-la-foret-des-coupes

Beaucoup d'énergie et de bénévolat			
1	En continu	18 réunions du Comité de travail de la Coalition ont eu lieu en 2019.	Sans compter tout le travail en recherche, suivi de dossiers et rédaction de la documentation et de la correspondance.
2	En continu	La Coalition a participé à 12 réunions reliées au projet écologique de l'organisme à but non lucratif Éco-corridor Kaaikop-Ouareau (ÉCKO).	

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop	Bilan 2019 : principales activités réalisées

Conclusion : le gros bon sens devrait militer pour les actions suivantes:

- ⇨ Reconnaître, ce qui est confirmé par les experts, à savoir que le Mont-Kaaikop possède des écosystèmes interconnectés constitués de forêts anciennes et, dans certains cas, d'écosystèmes forestiers exceptionnels. Ces forêts, agées et en altitude élevée, sont de plus en plus rares au sud du Québec et doivent être protégées. Elles sont d'importants foyers de captation de gaz carboniques et sont des maillons très importants pour le foissonnement et la circulation de la biodiversité.

- ⇨ Reconnaître que l'acceptabilité sociale milite pour la protection permanente du Mont-Kaaikop et qu'un projet avait été déposé au Conseil municipal de Sainte-Lucie-des-Laurentides en avril 2013, avant que le projet de coupes forestières ne soit connu de la population. La notion importante d'acceptabilité sociale est un des principaux fondements de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, crée en avril 2013 dans la foulée de la Commission Coulombe.

- ⇨ Le Mont-Kaaikop et le corridor faunique vers Tioweroton étant constitués de terres publiques, voici la possibilité d'augmenter sans frais le pourcentage d'aires protégées dans les Laurentides. Actuellement il est de 8,5%, alors que la cible est de 12% pour 2020.

- ⇨ Assurer la connectivité de larges zones de territoire, telles du Mont-Tremblant jusqu'au territoire de chasse et de pêche mohawk de Tioweroton, en passant par le Mont-Kaaikop, afin de favoriser la connectivité biologique et faunique. Et reconnaître que les citoyens ont besoin de telles surfaces protégées, car ils sont en droit de pouvoir s'y promener et observer ces richesses fauniques et biologiques. Et c'est aussi une occasion de valoriser les territoires protégés de la MRC.

- ⇨ Assurer le droit des citoyens sur la préservation de la nature et de la forêt pour les activités de loisir non-motorisé, tel que demandé au Mémoire du Conseil Québécois du Loisir dans le cadre de la consultation sur le projet de règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'état (février 2015).

- ⇨ Faire appliquer le Règlement sur l'Aménagement Durable des Forêts du Domaine de l'État (chapitre 2, section 1, art.12 mise à jour le 1 avril 2015) relatif à la Loi sur la Qualité de l'Environnement (chapitre Q-2), lequel prévoit la protection de lieux et de territoires particuliers, entre autre un encadrement visuel de part et d'autre du Mont-Kaaikop et de sa base de plein air, libre de toutes exploitation forestière sur 3 kilomètres.

- ⇨ Miser sur une vision long terme axée sur la protection et la possession de territoires interconnectés foisonnants de biodiversité. Nous vivons incontestablement une période de changements climatiques qui n'iront qu'en s'accentuant. Il faut repenser les modèles actuels de développement, basés principalement sur les gains monétaires à court terme. Que représente les gains monétaires pour le gouvernement ou la MRC de procéder aux coupes forestières pour un site unique comme le Mont-Kaaikop, lequel devrait être préservé pour la biodiversité et au bénéfice de ceux et celles qui nous suivront? On parle de très peu d'hectares de récolte pour le massif du mont-Kaaikop et pour le corridor de biodiversité....

- ⇨ Les gestionnaires du MFFP sont appelés à modifier leurs processus en gestion des forêts pour tenir compte de la nouvelle loi (avril 2013) sur l'aménagement durable du territoire forestier et, surtout, des défis de protection des écosystèmes forestiers en cette période de grands changements et boulversements climatiques.